

Québec  
L'Île-Perrot  
M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges

## **AVIS DE PROMULGATION**

*AVIS* est par la présente donné que le conseil a adopté le règlement suivant :

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 626**

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE 350 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 239 000 \$ POUR DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT ET MAILLAGE DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE SUR LA 28<sup>E</sup> AVENUE ET PROLONGEMENT DES OUVRAGES DE VOIRIE JUSQU'À LA 27<sup>E</sup> AVENUE.

### **APPROBATIONS REQUISES**

|  |            |
|--|------------|
| Adoption par le conseil municipal  | 14-06-2011 |
| Approbation des personnes habiles à voter  | 04-07-2011 |
| Approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire | 22-08-2011 |

*AVIS* est de plus donné que ledit règlement est présentement en vigueur et qu'il est déposé au service du greffe de la Ville à la disposition et pour l'information de tous les citoyens.

L'Île-Perrot, le 30 août 2011

Lucie Coallier, OMA  
Greffière